

**COMPTE RENDU
DU COMITE SYNDICAL
Réunion du 4 avril 2000**

Convocation du 16 mars 2000

Le Comité Syndical s'est réuni en session restreinte aux adhérents au service informatique, le quatre avril deux mille à dix-huit heures, à la Maison des Communes à Belfort.

Présents :

Représentant les communes de moins de 1 000 habitants :

BABE Jean – BEGUE Denis - BEY René - BRUCKERT Claude – COULON Eric – COURTOT Emmanuel - DAMOTTE Simon – EDUS Guy – GAIDOT Michel - GRANDJEAN Daniel – GRESSOT Jean-Pierre – PERROT Pierre - SALVI Gilbert.

13 présents – 1 excusé – 26 absents

Représentant les communes de 1 000 à 2 500 habitants :

BEY Pierre - FREY Jean-Paul – HUMBERTCLAUDE Gilbert - OLIVIER Yves - RUER André – TRAVERS Gérard.

6 présents – 10 absents

Représentant les communes de plus de 2 500 habitants :

BOLLE REDDAT Robert - BOITEUX Daniel – CHIRON Maurice - DROXLER Jean-Jacques - GALLINO Ennio – KUNTZ Jean-Michel - MICHAU Olivier – ROSSI Raymond – SCHIRRER Jean-Paul – SCHROLL Michel

10 présents – 8 absents

Excusés :

MENY Frédéric – RIDACKER Charles.

Assistaient : SAUVE Michel – BRUNNER Alain – HISLEN Jean - PIGNON Maurice - VERLYCK Vincent – LOMBARD Nathalie.

Monsieur le président ouvre la séance à 18h00 et rappelle qu'il s'agit d'un comité restreint au service informatique et que seules les communes ayant adhéré au service peuvent prendre part au vote.

-CREATION D'UNE COMMISSION INFORMATIQUE-

L'ordre du jour est la création d'une commission informatique qui sera chargée de préparer les décisions relatives au service informatique.

Cette commission sera composée comme suit :

- du vice-président délégué à l'informatique, Président de la commission
- de 4 membres représentant les communes de moins de 1 000 habitants
- de 2 membres représentant les communes de 1 000 à 2 500 habitants
- de 5 membres représentant les communes de plus de 2 500 habitants
- de 2 membres représentant les syndicats intercommunaux

La désignation des représentants des syndicats intercommunaux est différée jusqu'à ce que leur adhésion soit rendue possible par la validation de la modification des statuts du syndicat.

A ce jour, 40 communes de moins de 1 000 habitants, 8 communes de 1 000 à 2 500 habitants, et 6 communes de plus de 2 500 habitants ont adhéré au service informatique.

Monsieur Gaidot fait appel aux candidatures pour la strate des communes de plus de 2 500 habitants.

Messieurs BOLLE-REDDAT de Valdoie, SCHIRRER d'Offemont, ANTOINE de Giromagny, KUNTZ de Delle et GALLINO de Bavilliers se portent candidats.

5 postes sont à pourvoir dans cette strate. Les 5 candidats se présentant sont élus à l'unanimité.

Les deux autres strates n'étant pas suffisamment représentées monsieur Gaidot donne rendez vous à l'assemblée pour une deuxième session le jeudi 13 avril à 18h00

Monsieur Gaidot lève la séance à 18h30.

Fait à Belfort, le 6 avril 2000

Le Président,

Michel GAIDOT